

Avis public



Invitation **SÉANCE DU CONSEIL**

Les membres de votre conseil d'arrondissement, **M. Lionel Perez**, maire d'arrondissement, **Mme Helen Fotopulos**, conseillère du district de Côte-des-Neiges, **M. Peter McQueen**, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, **Mme Susan Clarke**, conseillère du district de Loyola et **M. Marvin Rotrand**, conseiller du district de Snowdon, vous invitent à participer à la prochaine séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce,

Le mardi 4 juin 2013 à 19 heures
au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Au cours de cette assemblée, une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens sur tous les sujets concernant l'arrondissement ou l'administration municipale. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 18 h 45.

L'ordre du jour est généralement disponible dans la section *Mairie d'arrondissement* du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg) ainsi qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (311 - arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce) au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, le vendredi précédant la séance du conseil d'arrondissement, en après-midi.

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

NOTE : Cette séance sera précédée d'une séance extraordinaire à 18 heures concernant le Programme triennal d'immobilisation (P.T.I.) 2014-2015-2016. Au cours de cette séance, une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens portant exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisation (P.T.I.). À cet égard, il y aura une période d'inscription de 17 h 15 à 17 h 45.

Julie Faraldo-Boulet
Secrétaire d'arrondissement substitut